

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
285^{eme} REUNION
13 JUILLET 2011
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/PS/3.(CCLXXXV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 285^{EME} REUNION
DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 285^{ème} réunion tenue le 13 juillet 2011, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur la sécheresse qui sévit en Somalie et ses conséquences humanitaires.

Le Conseil a noté avec une profonde préoccupation la situation qui prévaut en Somalie, avec la pire sécheresse jamais enregistrée depuis de nombreuses décennies, aggravée par le conflit en cours et la violence infligée à la population civile.

Le Conseil, rappelant son communiqué de presse du 21 avril 2011, s'associe pleinement au communiqué sur la situation publié par le Président de la Commission, le 12 juillet 2011. Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par la Commission, en particulier à travers la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et le Bureau interafricain sur les Ressources animales (BIRA), ainsi que de la visite imminente du Haut Représentant de l'UA pour la Somalie à Mogadiscio et d'autres initiatives connexes.

Le Conseil a souligné la nécessité pour les Gouvernements et les peuples africains de se mobiliser pleinement en appui au, et en solidarité avec le, peuple somalien, et ce à un moment où celui-ci a désespérément besoin d'assistance. Le Conseil a souligné que l'Afrique, tout comme elle l'a fait avec le déploiement de l'AMISOM, doit également faire preuve de *leadership* dans la gestion de la situation actuelle d'urgence en Somalie. A cet égard, le Conseil a exhorté tous les Etats membres de l'UA à contribuer, par tous les moyens possibles, à l'atténuation des souffrances du peuple somalien. Le Conseil a également appelé les ONG humanitaires africaines à contribuer aux efforts en cours. Le Conseil a encouragé le Président de la Commission à prendre toutes les mesures nécessaires pour mobiliser un appui au niveau du continent.

Tout en exprimant l'appréciation de l'UA aux efforts que déploient sur le terrain les Nations unies et d'autres agences humanitaires, le Conseil a appelé la communauté internationale dans son ensemble à assumer pleinement ses responsabilités envers le peuple somalien, en fournissant le soutien nécessaire aux opérations de secours, en particulier la fourniture d'un financement adéquat.

Le Conseil a, en outre, souligné que la situation humanitaire catastrophique actuelle appelle une action déterminée et concertée de la communauté internationale, y compris les opérations navales menées au large des côtes de la Somalie pour lutter contre la piraterie, afin de faire efficacement face aux problèmes de la pêche illégale et du déversement de déchets toxiques dans les eaux somaliennes et, partant, de préserver les moyens de subsistance de la population somalienne.

